

Communiqué de presse

L'Association européenne d'athlétisme (European Athletics - EAA), dont le siège est à Lausanne depuis 2004 est actuellement locataire de ses bureaux administratifs à l'avenue Ruchonnet 18. Désirant s'établir dans ses murs à Lausanne, l'EAA a fait l'acquisition d'une parcelle attenante au bâtiment principal, le tout propriété actuelle du Fonds du sport vaudois. Elle y érige son nouveau siège administratif comprenant trois étages et un parking souterrain. La Fondation "Fonds du sport vaudois" est heureuse de pouvoir contribuer à l'établissement d'une grande fédération sportive internationale sur le territoire vaudois.

Dans sa séance de mi-septembre et sous la présidence de Marco Astolfi, le Conseil de la Fondation, a également octroyé des soutiens pour un montant total de près de CHF 900'000.-- dans différentes régions du canton :

- **Tennis Club Villeneuve : CHF 370'000.--** pour la construction d'une halle de tennis avec quatre courts, un club-house et des vestiaires dans la zone sportive de la Trochenaz.
- **Tennis-Club de Gland : CHF 320'000.--** pour l'agrandissement de la halle de tennis et de ses annexes.
- **Yverdon-les-Bains : CHF 118'000.--** pour le remplacement des mâts et projecteurs des terrains annexes du stade municipal d'Yverdon-les-Bains et du terrain de rugby/football américain des Vuagères.
- **Bex : CHF 47'500.--** pour l'installation de gradins amovibles dans la nouvelle salle de gymnastique du complexe de la Servanne.
- **Cheseaux-sur-Lausanne : CHF 40'000.--** pour l'installation d'un arrosage automatique et d'un complément d'éclairage sur le terrain de football principal de Sorécot.

Au cours de cette séance automnale, le Conseil de fondation a suivi les travaux de construction de la Maison du sport vaudois à Leysin qui ouvrira ses portes au printemps 2016 pour accueillir des cours et des camps sportifs. Devisé à plus de treize millions de francs, ce nouveau complexe, érigé en face du Centre sportif de Crettex-Jaquet, abritera 70 lits en chambre de 2 à 4 lits, cuisine et réfectoire, un terrain de sport, ainsi que des salles de théorie et de jeux. Une salle de sport de 16 x 28 m est construite en parallèle et viendra compléter l'offre d'installations sportives à disposition des futurs visiteurs.

Composé de membres issus des milieux sportifs de toutes les régions du canton, le Conseil de Fondation "Fonds du sport vaudois" est compétent pour redistribuer la part vaudoise des bénéfices de la Loterie Romande allouée au sport. La Fondation apporte son aide aux sportifs vaudois par le biais d'aides financières pour l'aménagement de terrains et de locaux sportifs, aux clubs et sportifs d'élite, ainsi que pour l'achat de matériel et l'organisation de manifestations par des clubs sportifs. Pour de plus amples informations: www.fondsdusportvaudois.ch.

Le Mont-sur-Lausanne, septembre 2014

Informations complémentaires pour la presse : Marco Astolfi, président de la Fondation "Fonds du sport vaudois", 078/765'60'70 ou Marcel Parietti, secrétaire général de la Fondation "Fonds du sport vaudois", 021/316'39'35.